



Sections de la Lozère

Comité Technique Local « emplois » du 26 janvier : Stoppons l'hémorragie !

L'année 2012 comme les précédentes n'échappe pas à la règle des suppressions d'emplois ! Pire : se servant de la crise, le gouvernement n'hésite plus à présenter les fonctionnaires comme les principaux fautifs de l'explosion de la dette publique. Gel des rémunérations, suppressions d'emplois, attaques contre le statut, restructuration drastique des services publics au travers de la RGPP, le gouvernement cherche par tous les moyens à mettre à genoux les fonctionnaires, à livrer au marché les activités publiques jugées rentables et à liquider tout le reste.

Encore une fois, les agents de la DGFIP ne sont pas épargnés, on cherche à leur faire payer la crise dont ils ne sont pas responsables ! Et les mesures régressives tombent !

A la DGFIP, cela signifie encore 2.441 emplois de moins ! De 2008 à 2012 ce sont donc 13.000 emplois supprimés ! Le taux de non remplacement des départs à la retraite est évalué à 65,9 % pour 2012, bien au-delà une fois de plus de l'objectif gouvernemental du non remplacement d'un départ sur deux à la retraite. Notre administration - et elle s'en félicite - reste le meilleur élève de la classe !

Surfant sur le contexte de crise, le ton de la DGFIP est devenu décomplexé et provocateur. Décomplexé parce qu'il ne s'agit même plus de justifier ces nouvelles suppressions par de prétendus gains de productivité que d'ailleurs la direction générale ne chiffre qu'à hauteur de 25 % de l'ensemble des suppressions d'emplois !

C'est donc clair, la DGFIP se doit d'être exemplaire en utilisant les restructurations, les modes d'organisation du travail comme des instruments de rationalisation des emplois.

Provocateur, par la voix de son Directeur adjoint P. Rambal qui considère que la règle gouvernementale du non remplacement d'un départ sur deux est protectrice pour nos services !

Contribution proportionnelle, gains de productivité (fléchés et diffus), correctifs (métiers, environnementaux), ajustement de soutenabilité, tels sont les éléments du nouveau jargon accompagnant la mise en place du nouvel outil de calcul des emplois MAGERFIP (substitut de l'outil d'efficacité et de l'outil Répartition Emplois).

Du chronométrage à la sauce « fast-food » des prétendues économies de travail réalisées grâce à Télé IR (évaluée à 6 minutes) en passant par les réformes législatives (relèvement du seuil d'imposition pour l'ISF), par l'accentuation de la dématérialisation comme solution à tout, ou encore la capacité d'absorption des suppressions par les directions, tout est passé en revue pour établir les arbitrages dans l'attribution des emplois.

En définitive, il ne s'agit plus de considérer les moyens nécessaires à dégager pour l'accomplissement des missions mais de combattre les incendies avec des allumettes.

Les situations de sous-effectifs augmentent, la colère aussi ! Aucun service n'en est exempt. Au manque d'emploi se conjuguent le diktat des indicateurs, l'augmentation corrélative des charges de travail et les réorganisations fonctionnelles des services opérées pour continuer à assumer le quotidien.

Contrairement à ce que tente d'imposer la Direction Générale, les solutions ne se trouvent pas sur des ajustements en terme d'organisation du travail ou de plans de restructuration, menés sous forme de concentration, de constitution de pôle, de regroupement et de fermetures des services.

En effet, cette fonte des effectifs conjuguée à la multiplication des vacances d'emplois dans les structures donnent la prime aux bricolages en tout genre pour atténuer le poids des chaises vides sur le fonctionnement quotidien des services sans pour autant endiguer la détérioration des conditions de travail et le développement de la souffrance au travail.

Des SIE au réseau comptable de proximité en passant par les SIP, les services de direction... les personnels sont exposés aux mêmes fortes pressions et n'en peuvent plus ! Personne n'est épargné ! Face à cette réalité, nos syndicats refusent de s'inscrire dans l'accompagnement en acceptant l'abandon des missions ou des discussions des méthodes de travail sans aborder le volet de l'emploi et la conception du service public.

Nos syndicats refusent également de rentrer dans des débats qui sous couvert de rendre le quotidien au travail moins pénible pour les agents, aboutiraient finalement à trouver de nouveaux gisements pour les suppressions d'emplois, à justifier la casse du statut au travers de la mise en pièce des missions.

Dans ces conditions, si nous siégeons aujourd'hui, c'est uniquement pour condamner une nouvelle fois cette politique et exiger :

- l'arrêt des suppressions d'emplois ;
- Un état des lieux des conditions d'exercice des missions et des charges de travail pour les agents ;
- la détermination et la création d'un volume d'emplois nécessaires ;
- la réouverture du dossier des doctrines d'emplois.

Depuis 1997, en Lozère c'est plus de 50 emplois supprimés, soit l'équivalent des emplois implantés dans les résidences de Florac, Langogne, Marvejols et St-Chély

Depuis 2005, en Lozère, 10 trésoreries ont aussi été supprimées : Fournels, Le Malzieu, Grandrieu, Châteauneuf, St-Amans, Aumont, Nasbinals, Ste-Enimie, St-Germain de Calberte et Le Pont de Montvert.

En 2012 en Lozère, c'est 2 emplois qui seront supprimés, mais pour y parvenir, ce sont 6 agents qui perdent leur affectation, entre les suppressions sèches et les transformations, dont certaines aboutissent à recréer des postes supprimés 2 ans auparavant.

Monsieur le Président, où allons-nous à ce rythme-là ?

Le nouveau fonctionnement des CTL fait que seuls les élus votent et que si le vote des élus est unanimement contre le projet de l'administration, un nouveau CTL sera convoqué et nous pourrions éventuellement alors le boycotter, sauf si bien sûr, vous pouvez convaincre la Direction Générale de revenir sur les suppressions d'emploi et nous présenter un nouveau projet qui ne soit pas un énième bricolage.